

Séance du conseil Municipal du 25 juin 2014

Compte-rendu sommaire

Indemnité d'entretien du linge scolaire

L'indemnité d'entretien du linge scolaire pour l'année 2013-2014 est portée à 200 euros.

Indemnité de gardiennage des églises communales

L'indemnité allouée à la Paroisse de Saint-florent l'Abbaye est maintenue à 119,55 euros.

Inscription supplémentaire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Il est proposé de modifier le circuit « Balade autour de Marson » comme suit : depuis la place de Marson, prendre les escaliers à gauche de la cave pour arriver sur le terrain du tertre et rattraper le sentier longeant les bois pour rejoindre le GR3.

Programme voirie 2014 :

• Choix du maître d'œuvre :

Cette année, les travaux de voirie consisteront en l'aménagement de la rue des Bois et la réfection des trottoirs de la rue du 13 août 1944 et traversée des eaux pluviales.

La maîtrise d'œuvre est confiée à la société Anjou Maine Coordination d'Angers pour un montant HT de 5 500,00 euros.

• Levée et établissement d'un plan topographique :

Un plan topographique de la rue des Bois est nécessaire pour la réalisation des travaux d'aménagement de cette voie. La société PRISMA TOP est chargée de réaliser ce plan pour un montant de 900,00 euros TTC.

Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)

M. Pierre BOURIGAULT, candidat, est élu délégué à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

Désignation d'un élu référent Sécurité Routière

M. Laurent DAVY, candidat, est élu référent de la commune à la sécurité routière.

Convention de mise à disposition de personnels avec l'AFRIEJ

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et afin d'animer les activités périscolaires de l'école, l'Association des Familles Rurales Intercommunale Enfance et Jeunesse (AFRIEJ) propose de mettre à disposition de la commune ses animateurs. A cet effet, le conseil municipal autorise le maire à signer une convention de mise à disposition de personnels pour une durée déterminée allant du 2 septembre 2014 au 3 juillet 2015.

Travaux d'entretien à la cave de Marson, à l'école et à l'atelier communal :

- Réfection du four à pain : travaux réalisés par l'entreprise de M. Pascal BOULAIS pour un montant TTC de 818,76 euros.

- Suite à la vérification des installations électriques, des travaux de mise en conformité s'avèrent nécessaires à la cave de Marson, à l'école et à l'atelier communal : ces travaux sont confiés à l'entreprise de M. Christian CUSSONNEAU pour un montant global de 2 740,54 euros TTC.

Pour extrait certifié conforme
A Rou-Marson, le 27 juin 2014
Le Maire